



© Amnesty International

KHALIL MATOUQ

AVOCAT SPÉCIALISÉ DANS LA DÉFENSE
DES DROITS HUMAINS

VICTIME D'UNE DISPARITION FORCÉE
AUX MAINS D'AGENTS DU RÉGIME SYRIEN
DEPUIS LE 2 OCTOBRE 2012

Khalil Matouq est un avocat spécialisé dans la défense des droits humains et directeur du Centre syrien pour les études et la recherche juridiques. Pendant de nombreuses années, il a défendu des centaines de prisonniers politiques et de prisonniers d'opinion en Syrie.

Lui et son ami Mohammed Thatha auraient été arrêtés à un point de contrôle de sécurité alors qu'ils se rendaient à Damas. Personne ne les a vus ou n'a eu de leurs nouvelles depuis le 2 octobre 2012.

Les autorités syriennes ont refusé de fournir des informations à propos des deux hommes à leurs avocats et à leur famille, mais des détenus relâchés ont déclaré les avoir vus en détention. Bien que les raisons de cette arrestation soient inconnues, la famille et les collègues de Khalil Matouq pensent qu'il est détenu en raison de son travail en faveur des droits humains. Il s'était auparavant vu interdire tout déplacement entre 2005 et 2011, et avait été injustement condamné en son absence à deux ans d'emprisonnement, toujours en raison de son travail en faveur des droits humains, bien qu'il n'ait pas purgé sa peine. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Khalil Matouq souffre d'une inflammation pulmonaire chronique, et éprouve des difficultés à respirer, du fait de sa fonction pulmonaire réduite. Il a besoin de soins et de contrôles médicaux réguliers, et les inquiétudes quant à sa santé grandissent, car de nombreuses personnes ne semblent pas obtenir la prise en charge médicale dont elles ont besoin lorsqu'elles sont détenues dans des centres de détention syriens.

ACTION

Écrivez au président syrien via le Représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies, pour exhorter les autorités syriennes à :

- Libérer Khalil Matouq immédiatement et sans condition car il s'agit d'un prisonnier d'opinion ;
- Informer de toute urgence sa famille sur son sort et de l'endroit où il est détenu, lui accorder tous les soins médicaux nécessaires, dans des hôpitaux civils disposant des équipements nécessaires ;
- Veiller à ce qu'il soit protégé de la détention secrète, de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements, et qu'il soit immédiatement autorisé à entrer en contact avec sa famille et à consulter un avocat de son choix.

Représentant permanent
de la Syrie aux Nations unies
Bashar Jaafari, Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
820 Second Avenue, 15th Floor,
New York, NY 10017
Fax: +1 212 983 4439
Courriel : exesec.syria@gmail.com
**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur l'Ambassadeur,**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

